

NOS ASSUREURS S'ORGANISENT

Tout le monde parle d'organisation sociale, d'union des énergies. Parti de haut, l'exemple est suivi par toutes les classes et par tous les métiers ; aujourd'hui même, les professionnels s'organisent. C'est le siècle de la coopération, de l'éducation mutuelle : c'est la victoire de la solidarité sociale sur l'individualisme égoïste.

Cette semaine, les agents d'assurance de notre ville fondaient une branche locale de l'Association des Assureurs-Vie du Canada, se donnant ainsi le pouvoir et l'occasion d'agir collectivement en accomplissant leur destinée commune. Leur devise, peut-être trop littéralement traduite de l'anglais, n'en est pas moins expressive : "Non pour soi-même seulement".

En s'associant, nos agents se proposent d'améliorer les meilleurs intérêts de l'assurance-vie d'un bout à l'autre de la province, d'augmenter le bien-être de ses membres ; de développer et favoriser la coopération, enfin d'agir avec les autorités dans la promotion et l'accomplissement de la législation d'assurance.

Pour mieux se renseigner, ils recevront une revue traitant de l'assurance-vie avec maintes discussions sur les moyens de vente et une meilleure éducation à faire sur nos populations.

On conçoit qu'une telle organisation élève grandement l'idéal de l'assureur, elle en fait une profession plus sympathique à embrasser, elle en appelle enfin à l'attention du public, en réunissant des agents rivaux pour mieux les faire connaître entre-eux ainsi que leurs compagnies respectives.

A St-Hyacinthe, les assureurs doivent à un d'entre eux cette initiative d'association : M. J. A. St-Germain, l'actif représentant de la "Sun". Depuis près de trois, M. St-Germain recommandait à ses confrères une meilleure compréhension de leur profession, une plus grande union de leurs énergies. La branche locale de l'Association des Assureurs-Vie est le couronnement de ses aspirations.

Samedi dernier, la dernière main était mise à l'organisation du groupement. L'assemblée était présidée par M. Louis Bouver, le président de la Section de Montréal ; elle réunissait plus de trente agents de différentes compagnies.

M. Henri Denis, le gérant de district de la "Canada Life," a été élu président ; M. Eugène Benoit, agent de la "Great West Life", 1er vice-président ; M. Roméo Plamondon, agent de la Metropolitan Life, 2ème vice-président ; M. A.-V. Blanchard, agent de la Northern Life, secrétaire-trésorier ; et MM. J.-A. St-Germain, agent de la "Sun", Wilfrid Chapdelaine, agent de la Confédération, Hector Monette, agent de la "Sauvegarde", Nap-Légare, agent de la "Prudential", et Grégoire Dupont, agent de la "Crown," directeurs.

Nous félicitons nos vaillants assureurs pour leur initiative et nous faisons des vœux pour le succès de leur association.

EUGÈNE CHARTIER.

SINGULIERE ATTITUDE

A la dernière séance du conseil, les citoyens présents ont été assez surpris de voir Monsieur le Maire, appuyé par ses amis, s'opposer à ce que Monsieur Gougeon donne aux échevins le résumé sommaire du travail accompli jusqu'ici dans la vérification des livres de la corporation. Tous les privilèges accordés au maire par la Charte, ont été mis à profit pour empêcher l'exposé de M. Gougeon. Pourtant il s'agissait d'explications sommaire et non d'un rapport définitif.

Tout le monde comprend et a compris qu'il n'aurait pu être dans l'ordre que le rapport définitif fut donné verbalement, mais personne n'a trouvé une bonne raison pour refuser des explications verbales, sur un sujet discuté. Le Maire aurait-il été si particulier, si respectueux de ses prérogatives s'il avait cru que les renseignements que devait fournir M. Gougeon auraient pu lui être favorables ?

Les quelques détails donnés par l'auditeur ne nous permettent pas cependant d'espérer une diminution de la taxe imposée cette année pour rencontrer les dépenses d'administration, les intérêts sur la dette et le fonds d'amortissement exigé par nos règlements d'emprunts. Monsieur Bouchard doit commencer à réaliser qu'il va lui être difficile de justifier la diminution des taxes qu'il a fait à la veille des élections de 1919, ainsi que son opposition cette année au re levement immédiat et urgent de la taxe, sous prétexte que les finances de la ville étaient dans un état prospère.

S'il est vrai que notre dette est de \$1,500,000.00 et si dans le passé, comme nous l'avons toujours prétendu, l'on a pas prévu au fonds d'amortissement, il pourrait bien se faire que les contribuables amis du Maire, se rendent compte que nos finances municipales n'ont pas été administrées aussi "heureusement" que voulait le leur faire croire notre premier magistrat ! Mais n'anticipons pas ; attendons les chiffres officiels.

Monsieur Gougeon a été requis de présenter un rapport sommaire pour la prochaine séance, et si ce rapport est rendu public—il le faudrait—il pourrait y avoir matière à faire réfléchir ceux qui doivent payer les taxes, et ouvrir les yeux de ceux qui ne sont pas volontairement aveugles.

Les contribuables soucieux de connaître la vérité, veulent voir continuer ce travail d'examen jusqu'à la fin. L'attitude singulière prise par le Maire vis-à-vis cette enquête de nos finances, n'est pas de nature à leur faire croire que les surplus que l'on a proclamés en ces dernières années sont bien réels.

CHARLES JOLY.

LE TESTAMENT DE BENOIT XV

A la mort de Sa Sainteté Benoît XV, certains journaux se sont empressés de publier ce qu'ils savaient ou ne savaient pas du testament du Pape. Ils ont parlé de quelques cent mille lire qui se trouvaient dans sa cassette privée. On en vit ouvrir les yeux et songer que Benoît XV était riche et que sa famille, son neveu, en devenait le propriétaire.

Maintenant que le testament a été lu et qu'il est connu, il est facile de remettre tout à sa place. Il suffit de savoir lire pour se rendre compte que Benoît XV, comme Pape n'avait rien et que la somme de la cassette privée était tout simplement l'argent des aumônes et que c'est Pie XI qui va maintenant, comme hier Benoît XV, faire la charité au monde de ce relativement modeste trésor.

Voici la partie substantielle du testament de Benoît XV, nous pouvons nous réjouir d'avoir en pareil Pape, si humble, si détaché et si peu porté à favoriser les siens.

"Ayant invoqué l'aide divine et mettant ma confiance dans l'intercession de la très sainte Vierge et des saints Joseph, Pierre, Jacques et Benoît, j'accepte même jusqu'à l'heure de ma mort, ce moment fixé par Dieu pour la fin de mon existence ; et pour cette je déclare que je ne possède aucun titre sur quelque propriété, si ce n'est le peu de biens qui, avant mon élévation au pontificat romain, étaient déjà publiquement enregistrés en mon nom, situés dans les communes de Pegli, près Gènes, et Bologne.

"A mon élévation au pontificat, je me dépouillai volontairement de la possession de tous biens personnels que je possédais. Touchant les biens ci-dessus nommés et au registre public, à moins qu'ils ne soient légués autrement avant ma mort, je nomme comme mon héritier mon neveu, Guiseppe della Chiesa, fils de mon frère, Giovanni Antonio.

"Des autres biens que je possède maintenant ou dont je puis disposer au moment de ma mort, je déclare qu'ils ne peuvent être possédés par moi si ce n'est sous le titre du Saint-Siège, biens qui ne sont pour moi d'aucun autre usage, de sorte que je ne suis pas en position de désigner leur disposition après ma mort, moment où ils doivent être reconnus par tous comme la propriété exclusive du Saint-Siège auxquels ils ont toujours appartenu. Aucun de mes parents ne peuvent invoquer de titres sur eux."

Ce que Benoît XV avait reçu de sa famille, il l'a remis à sa famille et c'est justice ; ce qu'il a reçu de l'Eglise, comme Pape, il l'a remis à l'Eglise sans en rien retrancher. Voilà comment, dans l'Eglise, les aumônes des fidèles sont administrées, tout est à l'Eglise, au Saint-Siège, à Dieu ; les administrateurs passent, le trésor des pauvres demeure et toutes les misères en reçoivent secours et soulagement.

PIERRE HULMER.

LE REGIME DE L'ALCOOL

C'est bien ce nom que mérite le régime de la loi des liqueurs alcooliques. Régime de l'alcool. Régime est le mot qui convient. Le premier ministre Taschereau a bien laissé entendre qu'on ne changerait rien de substantiel à cette loi. Toute mesure qui tendrait à diminuer ce commerce serait vite battue, écrasée, écrabouillée. Le Gouvernement y mettrait sa tête.

Appelons ce système, monopole, commerce, légalité, peu importe l'enseigne : la chose seule compte, mais elle compte pour tout de bon. En voici la preuve :

Le Gouvernement a sous son contrôle 15 magasins ou dépôts d'alcool, 59 débits officiels, 3 organisations de livraison postale et 915 employés, qui touchent un salaire MENSUEL de \$ 1,000.00. Les ventes se sont élevées de mai 1921 à janvier 1922, au chiffre de \$9,325,727.41. Et on espère enregistrer un surplus de \$7,000,000.00 en mai prochain.

Ce commerce est payant, il le fut toujours et pour les fabricants et pour les vendeurs. Seuls les acheteurs et les consommateurs s'y sont appauvris.

A noter que ce triste commerce de l'alcool n'est pas affecté par la dureté des temps ; le chômage et la petitesse des salaires ne lui nuisent guère. Ce qui démontre à l'évidence que ce commerce s'appuie sur la satisfaction d'une passion ; il n'y a que les passions qui ne savent pas se priver en temps de crise. Nous en avons eu la preuve pendant la guerre. Un commerce qui se fait pour assouvir les passions des hommes, de la masse, de la foule, est un commerce immoral et désastreux. Quel que soit celui qui l'exerce, individu, société ou gouvernement, il ne faut pas craindre de le condamner. Tôt ou tard, il se fera un revirement ; ce commerçant paiera le mal fait, il expiera ; c'est la justice immanente des choses et elle a toujours son tour. Que ces commerçants qui font argent de la triste passion des buveurs, qui la favorisent, qui l'aident à naître chez nos jeunes, se rappellent que leur tour viendra et il sera terrible !

ABSTINENT.

NOTES

La peine de mort

Voilà des années que M. Bickerdike revient sur ce sujet. A chaque session, ce monsieur en parle. Jusqu'ici, il n'a pas réussi et c'est tant mieux. Nous espérons bien que cette année sera comme par le passé ; il ne gagnera personne à cette utopie.

La peine de mort n'est pas opposée à la doctrine du Christ : elle a son fondement dans la justice et l'ordre. "Tu ne tueras pas" n'a rien à voir ici ; c'est l'homicide, c'est le meurtre commis par la volonté individuelle qui est défendu. La peine de mort est nécessaire et l'écriture le dit souvent de plusieurs coupables : ils doivent subir la peine de mort.

0 0 0

Et le nôtre ?

Dans quelques heures le feu a détruit l'hôtel-de-ville de Montréal, causant une perte de plusieurs millions de piastres. L'édifice pourra être reconstruit, plus beau peut-être, mais jamais les pièces et documents publics, constituant l'histoire de la métropole canadienne, ne pourront être remplacés.

Nos citoyens songent-ils que les documents municipaux de St-Hyacinthe sont continuellement exposés à la destruction, faute de voutes et de moyens de protection ?... Pourquoi tarder l'étude si imminente de la sauvegarde si efficace de nos archives ?...

0 0 0

Un conseil du Pape

"C'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtirez des églises, vous prêcherez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale, sincère."—PIE X.

0 0 0

Chemins de fer

Dans un train d'une lenteur !... Un train d'intérêt local, les Comtes-Unis, quoi !

Le contrôleur, à un grand jeune homme :

—Vous voyagez avec un billet demi-tarif, vous n'êtes plus un enfant pourtant ?...

Le voyageur—Je l'étais encore quand j'ai pris le train.

0 0 0

Dépenses inutiles

D'après le *Clairon*, M. le maire croit—sa foi est bien vivante—que l'enquête dans les finances de l'hôtel-de-ville constitue une dépense inutile. Gageons qu'il faut, ici encore, prendre le journal du maire à rebours.

Un bon journal est une nécessité. Pourquoi ne pas l'encourager en vous y abonnant ? "La Tribune" est un bon journal.

Autour de nous

Marieville

Jeudi dernier eurent lieu les imposantes funérailles de M. Fortunat Huot. L'église paroissiale, ornée de ses plus riches tentures de deuil, pouvait à peine contenir la foule nombreuse de parents et d'amis qui voulaient témoigner leur sympathie à la famille du regretté défunt.

Le service a été chanté par M. le chanoine J.-B. Houle, curé de Marieville, assisté de M. W. Guillet, curé de Rougemont, et du R. P. Trudel, O.-P., de St-Hyacinthe.

Assistaient au chœur, R. P. Brosseau, O.P., de Fall River, Frs. Benoit, curé de Ste-Angèle, J.-A. Girard, de Marieville.

Le deuil était conduit par M. et Mme Oscar Huot, de New York, M. et Mme J. E. Primeau, M.D., Mme A. M. Gauthier, MM. V. Huot, Tél. Huot, Horace Huot, B. Primeau, M. Primeau, Bert Primeau, G. Huot, M. et Mme F. A. Arès, R. Arès, M. et Mme Ed. Ducket, de St-Hyacinthe, N. Martel, Nap. Préfontaine, Art. Nadeau, Jos. Archambault, Nérée Levasseur, etc. M. Fortunat Huot était membre des Chevaliers de Colomb, des Forestiers Catholiques et de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

— Le concert organisé sous les auspices du Cercle Crevier a été un succès complet tant au point de vue du choix des artistes qu'à l'exécution des pièces au programme. Nos félicitations et nos remerciements.

— Le 28 février, M. le chanoine Houle a béni le mariage de Chs-Aug. Bibaud, gérant de banque de Philipsburg, avec Mlle Lucienne Bessette, de cette paroisse. MM. Moïse Bessette et Olivier Bibaud servaient de témoins aux mariés. Le chœur de chant des Enfants de Marie a exécuté ses plus beaux cantiques. L'église était ornée de ses plus belles parures. Après la cérémonie il y eut réception chez M. Moïse Bessette et les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

— La retraite pascale, terminée dimanche dernier, a été prêchée par le R. P. Brosseau, du couvent de Fall-River et du R. P. Trudel, du couvent de St-Hyacinthe. Les exercices ont été suivis avec beaucoup d'assiduité. L'église était toujours remplie à son comble. Des milliers de communions ont été distribuées. Parmi les prêtres des paroisses voisines qui ont prêté leur concours, à cette occasion, nous avons remarqué MM. T. Lachapelle, de Chambly Canton; A. Vézina, de Richelieu; E. Lemonde, de St-Mathias; O. Gadbois, de St-Jean-Baptiste; W. Guillet, de Rougemont; A. Benoit, de Ste-Angèle; A. Allaire, de St-Grégoire d'Iberville; A. Lavallée, de Farnham.

St-Pie

(De notre correspondant)

Mercredi matin, le 22 février, en l'église paroissiale de St-Pie de Bagot, M. l'abbé Aime Roy, professeur au séminaire de St-Hyacinthe, a béni le mariage de Mlle Maria Carpentier, fille de M. Nérée Carpentier, avec M.

M. et Mme Théroux sont partis pour un voyage à la Vieille Capitale. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

St-Guillaume

(De notre correspondant)

Jeudi le 23 février dernier avait lieu, dans notre paroisse, une soirée dramatique et musicale donnée par les membres du cercle "St-Charles" sous le patronage de M. l'abbé Ed. Brunault curé. Le programme se composait de trois jolies pièces. A l'ouverture l'Orchestre de St-Guillaume par son harmonie, attira beaucoup de spectateurs. Elle se compose comme suit : MM. D. T. Vanasse N. P., L. A. D. Gauthier, Philippe Parent et Robert Vanasse. Ensuite vint la jolie comédie "Au Pays des Bègues", cette attrayante comédie nous fit passer de joyeux moments. Après le plaisir vint le drame intitulé "La mort du Duc de Reichstadt" le rôle du Duc était rempli par M. Horace Viens. Pour terminer cette soirée si bien commencée, nous avons vu interpréter d'une manière attrayante la comédie "Nous divorçons". Pendant les entr'actes, l'orchestre nous égaya de ses jolis morceaux. M. Horace Viens violoniste vint nous jouer "Souvenir" (Frank Dredla) Mlle Bernadette Parent accompagnait au piano.

A tous les acteurs qui nous ont fait passer une si agréable soirée, nous adressons nos remerciements ainsi que nos félicitations pour avoir si bien rendu leur rôle. Un auditoire assez nombreux assistait à cette séance. Nous félicitons d'une manière particulière, MM. les organisateurs, M. l'abbé A. Jolicœur et le Notaire Desrosiers de leur dévouement et du beau succès obtenu, a cette soirée.

o o o

Saint-Liboire

(De notre correspondant)

La semaine dernière, Mlle Albina Gallien, menagère au presbytère, donnait rendez vous à plusieurs de ses nombreuses amies et leur fournissait l'occasion d'une belle fête de famille en l'honneur de son anniversaire de naissance.

Mlle Gallien, toujours si charmante à ses réceptions, rehaussa l'éclat de cette soirée par son zèle dans la préparation des déclamations, historiettes, chant et musique. Enfin, après avoir passé une de ces veillées les plus aimables, chacune s'en retourna, enchantée, emportant avec elle un bon souvenir de cette fête et se promettant de nouveaux rendez-vous chez leur amie.

— La semaine dernière, l'abbé J. F. Jodoin bénissait le mariage de M. J. Beaudoin, d'Upton, à Mlle Yvonne St-Onge, de cette

DON'T DO THIS!



LEONARD EAR OIL

RELIEVES DEAFNESS and STOPS HEAD NOISES "Rub it in Back of the Ears" (Never Put in Ears) Insert in Nostrils

Deafness is greatly relieved by a simple treatment with Leonard Ear Oil. Special instructions by a noted Ear Specialist for different kinds of Deafness and Head Noises contained in each Package. Leonard Ear Oil is not an experiment, but has had a successful sale since 1907. "You cannot afford to be deaf." TRY THIS OIL. It has helped thousands of people. Why not you? Descriptive circular upon request.

MADE IN CANADA L. H. Redington Co., Sales Agents, Toronto A. O. LEONARD, Inc., Mrs., 70 5th Ave., N. Y. City

En vente à St-Hyacinthe, L. E. D. St-Onge et autres bons Pharmaciens.

paroisse. Les pères respectifs servaient de témoins.

Aux nouveaux époux, nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

o o o

St-Hugues

(De notre correspondant)

Dans notre paroisse, les nouvelles sont très rares, tous les paroissiens semblent versés dans les pénitences du Carême; ils se préparent pour ressusciter au saint jour de Pâques.

— La semaine dernière, M. L. H. Lafontaine, de la banque, était en voyage.

— Dimanche, le 5, M. Antonio Grandpré est allé à St-Hyacinthe assister à la fête des Chevaliers de Colomb.

Les amateurs de bonne bière préfèrent la

EKERS

ALE

La première et la dernière goutte ont la même saveur

Du malt et du houblon choisis, donnent à la EKERS I. P. ALE en bouteille sa haute et invariable qualité.

L'essayer, c'est l'adopter—
EKERS I. P. ALE
en bouteilles

POUR LES DAMES

UNE DAME D'OEUVRES

Je suis bouleversée par ce que M. le curé vient de m'apprendre.

Je n'ai pas le comptoir numéro 1 ! Il le donne à cette femme sans fortune, sans relations ! Oui ! c'est pour elle qu'il me relègue au second rang ! Moi ! N'est-ce pas de l'aberration ? Il m'a dit je ne sais quoi pour me faire accepter cette place : le 2 est plus grand, vous pourrez mieux déployer votre activité, et il a défendu cette femme à qui il donne le 1 ! Parfaitement ! Il a parlé de son dévouement, de son influence morale ! Est-ce avec l'influence morale qu'il paiera les bottines et le pain des pauvres ? Est-ce elle qui enverra 100 francs de fleurs à chaque fête ? Alors ?

Mon Dieu, éclairez ce saint prêtre ! Il peut encore changer. Du reste, s'il s'entête à la mettre avant moi, aucune de nous ne parlera à cette créature pendant toute la vente de charité. Nous le lui ferons payer son numéro 1 ! Et aussi...

Ah ! j'oublie ma pénitence ! Qu'était-ce donc ?

J'y suis : l'évangile : Aimez-vous les uns les autres... Où veut-il que je le dénèche, cet évangile-là ?

Jacques MORIAN.

L'ESPERANCE

Est-il quelque chose de plus réconfortant, de plus doux, de plus sublime que l'Espérance ? Cette vertu protectrice règne dans les cieux comme une puissance divine. Elle règne sur la terre, reine et maîtresse de tout. Elle nous aide à supporter courageusement la vie... elle allège nos souffrances et combien elle fait sécher de larmes versées, à cause des nombreuses épreuves !

Lorsque de jeunes amours sont déçues, ne vont-elles pas tout droit frapper à la porte du cher foyer de l'Espérance, pour en retrouver un autre meilleur et plus sincère ? Oui ! C'est là qu'est la flamme du véritable bonheur, et nul ne saurait mieux l'attiser qu'en lui ouvrant tout grands : son cœur... son âme... et sa pensée !...

L'Espérance, sœur de la Foi et la Charité, soutien des malheureux qui ont foi en eux-mêmes, barque légère sur laquelle les riches, plus que les pauvres, se grisent de projets, de désirs, de rêves, sans pouvoir tout réaliser. Mais avec de la volonté et de l'esprit religieux, ils sèment le fruit de la charité un peu partout.

Et si parfois nous sommes au péril de la vie, elle s'embarque avec nous pour nous assurer le port dans les naufrages. Elle est également douce et secourable aux voyageurs célèbres, aux passagers inconnus. Ses regards pénètrent l'avenir ; quelquefois elle porte des fleurs naissantes dans ses bras ; d'autres fois, une coupe remplie d'un nectar aussi enchanteur que délicieux. Sa voix charme, parce qu'elle a la puissance, la douceur et la grâce. Son sourire est toujours le même, rien ne l'attriste... Et pour ceux qui marchent vers la tombe, elle se montre plus joyeuse que jamais, en gagnant des âmes à Dieu !... (Pour ceux qui restent) : elle est vraiment pure et brillante aux mortels conscients !...

ESPERANCE : Etoile vivace
Dans le ciel le plus assombri...
Tu règnes aussi dans l'espace
Et dans le pauvre cœur meurtri !
Les heureux te cherchent encore...
Berce-nous en l'immensité !
Chante-nous de ta voix sonore :
Le rêve et la réalité.

RAYMONDE

Université de Montréal

Affiliation des petits séminaires et collèges classiques de la province ecclésiastique de Montréal.

A l'assemblée mensuelle de la Commission des études de l'Université de Montréal, jeudi dernier, on a donné lecture d'une correspondance intéressante. Elle règle définitivement la question de l'affiliation, à notre université de Montréal, des petits séminaires et collèges situés dans la province ecclésiastique.

Le document officiel qui établit l'affiliation et qui contient le statut porte les signatures de tous les supérieurs. Ce sont M. Roméo Neveu, p. s. s. (Montréal), le chanoine Léon Pratte (Saint-Hyacinthe), l'abbé Conrad Chaumont (Ste-Thérèse), l'abbé Elisée Hébert (l'Assomption), le R. Père Joseph Latour, c. s. v. (Joliette), le R. Père Alfred Crevier, c. s. c. (Saint-Laurent), le R. Père Gustave Ducharme, c. s. v. (Bourget, à Rigaud), Mgr Amédée Lefebvre (Sherbrooke), le chanoine Edmond Aubin (Valleyfield), le chanoine Emile

Chartier (Collège des jeunes filles, Montréal), le chanoine Arthur Papineau [St-Jean], Mgr Georges Gauthier, recteur, et M. Edouard Montpetit, secrétaire général, l'ont également signé comme représentants de l'université.

Le statut est analogue à celui qui régissait l'affiliation de ces maisons à l'université Laval. Il prévoit des réunions fréquentes des supérieurs pour développer l'enseignement déjà si efficace de leurs maisons et l'institution d'un comité permanent ou conseil pédagogique qui se rassemblera mensuellement à l'université.

Des pourparlers sont déjà engagés avec les Révérends Pères Jésuites pour affilier pareillement, en tenant compte du privilège que leur garantit la charte universitaire, les collèges qui sont placés sous leur direction dans la province ecclésiastique.

Le nouvel état de choses entraîne un changement considérable. L'examen du baccalauréat, pour les collèges mentionnés, aura lieu cette année sous la direction de l'université de Montréal. Les détails de l'organisation seront déterminés dans une assemblée prochaine des supérieurs.

Les Tablettes Zutoo

Produisent Trois Effets

—elles guérissent le mal de tête en 20 minutes—elles font disparaître le rhume en une nuit—elles font cesser les douleurs de menstruation chez la femme.
Il n'y a qu'une seule chose qu'elles ne font pas—elles ne causent aucun tort.

Montre perdue

Une montre en or attachée par un petit ruban noir a été perdue au partir du Couvent de Lorette au Couvent Mère de La Présentation. Prière à la personne de la rapporter à nos bureaux ou au No 105 Girouard.

J. B. Fontaine

Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciatique, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposées incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St-Anoine, vendredi et samedi.

A St-Guillaume, dimanche et lundi.

A Montreal, 922 chemin Reine Marie, Côte des Neiges.

FOIN FOIN FOIN FOIN

J'ai le plaisir d'annoncer aux nombreux consommateurs de Foin de St-Hyacinthe et des environs, que j'ai en marche pour livraison courante, quelques chars de Bon Foin Mil, Mil et Trèfle, ou même Luzerne, (Alfalfa), aussi paille pressée à des prix relativement bas.

Consultez-moi avant de placer vos commandes, cela vous payera. Le foin ayant manqué dans nos environs immédiats, plusieurs Cultivateurs en manqueront pour leur hivernement. J'ai des prix EXTRAS SPECIAUX au char complet.

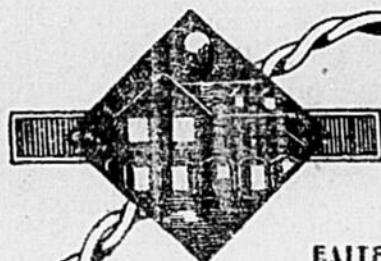
A partir de cette semaine j'aurai des chars de foin de différentes qualités qui arriveront ici tous les jours, à des prix qui vous surprendront.

J'ai maintenant mon bureau dans le Bloc SAUVE, au numéro 15 rue LAFRAMBOISE
Téléphone : Nos 364, Jour ; 575, Nuit

Arthur S. COMEAU,

COMMERCANT DE FOIN, GRAIN, PRODUITS GÉNÉRAUX

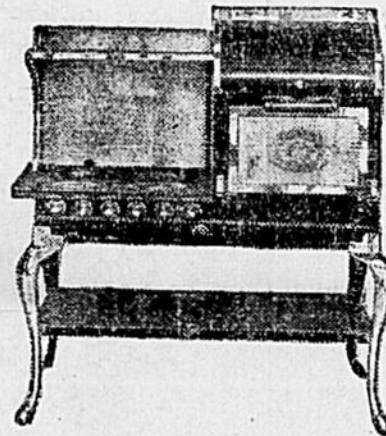
ST-HYACINTHE. - QUE.



Débarrassez-vous de la poussière et de la saleté

FAITES VOTRE CUISINE DE LA MANIÈRE LA PLUS PROPRE, A L'ELECTRICITE

La cuisine moderne n'a plus de place pour la boîte à allumettes, la chaudière à charbon, la boîte à bois, ou la cendre. Tous ces embarras ont été chassés par la CUISSON A L'ELECTRICITE — la méthode la plus moderne qui atteint son plus haut point de perfectionnement dans



LE POELE ELECTRIQUE

La chaleur électrique, très propre, n'a pas besoin de préparation. Elle s'obtient instantanément par un simple tour du commutateur. Il n'y a pas de gaz de charbon, de taches de suie sur les ustensiles, les murs ou les plafonds.

Le Poêle Electrique concentre sa chaleur et la distribue uniquement dans la cuisson — non pas dans la cuisine. Les viandes et les légumes sont cuits à point,

également et sans trop consommer ou sans perdre de leur saveur.

Soit pour cuire à l'étuvée, bouillir, frire ou rôtir, la même perfection certaine est un point distinctif de la cuisson à l'électricité

La Cuisson électrique est le meilleur procédé.



MACDONALD'S

Cigarettes



Le Tabac avec un coeur

10 Pour 15¢



Notes locales

EVANGILE DU DIMANCHE

Le 11e Dimanche du Carême
Evangile selon S. Matthieu
Ch. XVII, v. 1.

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne, et fut transfiguré en leur présence : son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus : Seigneur, nous sommes bien ici : voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie ? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit ; et il en sortit une voix qui dit : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le. A ces paroles les Disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit : Levez-vous, et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit : Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

La soirée de l'Infatigable

Marci soir dernier, les raquetteurs de l'Infatigable et leurs nombreux amis assistaient à un concert artistique que M. V.-L. Chartier et un groupe d'acteurs locaux donnaient au profit du Club. La pièce à l'affiche était "Le Crime de Maltaverne", pièce arrangée par McGeown. En véritable artiste, M. Chartier a rempli la partie d'André Robert, l'aventurier ; M. Donat Bibeau a fait un abbé Patrice bien dans la note ; M. Amédée Lacroix a campé un fier Rao Sangor, prince hindou ; M. Henri Lalumière a très bien rendu l'esclave Algée Mahal ; M. J. Darveau le fils d'André Robert ; M. M.-Eugène Chartier a fait un digne comte de Champlaurant ; enfin tous les acteurs ont mérité de vives félicitations. L'orchestre Philharmonique a été admirée dans son programme musical.

Dans une petite réception intime, après le concert, le président du Club, M. Noé Lorange, a remercié avec effusion les acteurs, disant qu'ils étaient reconnus à juste titre comme nos artistes locaux.

Le Dr Bousquet

Retenu à sa chambre depuis plusieurs semaines par une attaque sérieuse de pneumonie, le Dr E. Bousquet, de Montréal, a réouvert son bureau local à l'Hôpital. A partir de mercredi prochain, à tous les mercredis et samedis, aux heures ordinaires, il donnera des consultations et fera sa clinique pour les maladies des yeux et de la gorge. Il nous fait plaisir d'apprendre que M. le Dr Bousquet a été nommé récemment chef de service à l'Hôtel-Dieu de Montréal, ce qui l'a obligé de changer ses jours de visite.

Banquet de Minuit

Samedi à minuit, quelques invitées et les raquetteurs de l'Infatigable se réunissaient au Chalet du club pour prendre part au banquet annuel de cette association, le cinquième depuis sa fondation. A la table d'honneur, que présidait M. Noé Lorange, le président de l'Infatigable, ont pris place le maire Bouchard, le député R. Morin, MM. J. Bousquet, J.-A. Codard, V.-L. Chartier, E. Robert, H.-A. Beauregard, le chef Bourgeois, M.-Eugène Chartier, représentant "La Tribune", et quelques délégués des clubs Richmond, de Montréal, et Pieds-Légers de Drummondville.

Après avoir dégusté un succulent civet au lièvre, chef d'œuvre de M. Michel Dion, le cordon bleu des Infatigables, et de savoureuses pâtisseries, dus au talent de M. Didace Rodier, pâtissier, le président souhaila en termes éloquentes la bienvenue aux invités. Il rappela la tradition et remercia tous les bienfaiteurs du Club, y compris le Conseil municipal pour son octroi généreux.

MM. Bouchard et Morin se dirent heureux d'être membres honoraires du Club, de même que MM. Bissonnet, Godard et Robert. M. H.-A. Beauregard fut spirituel dans ses remarques, soulignant la joie de tous et l'heureuse initiative des Infatigables de réunir à une même table tant d'éléments disparates. M. M.-Eugène Chartier se dit heureux de pouvoir apporter la voix de la presse locale dans cette réunion. La presse prêche le respect des traditions, les raquetteurs la vivent par l'action et par l'exemple. La réunion aura pour effet de resserrer davantage les liens d'amitié qui unissent les membres. Chacun peut avoir ses opinions personnelles, au point de vue de la conduite de la chose publique, chacun toutefois poursuit un idéal : la plus grande prospérité pour sa ville, pour son coin de pays. La joie qui se dégage d'une aussi belle réunion doit toutefois être unanime, sans préoccupation des ambitions égoïstes non plus que des calculs par trop personnels.

M. V.-L. Chartier, directeur artistique de l'Infatigable, fit un appel chaleureux pour le concert du Club, et les invités des clubs étrangers ajoutèrent quelques paroles bienveillantes à l'adresse de leurs amis de St-Hyacinthe.

M. Amédée Lacroix, dans un discours intéressant, résuma les impressions de tous, soulignant le dévouement des organisateurs, entre autres M. Auré Brodeur, le secrétaire-trésorier du Club.

Et, la séparation se fit aux petites heures, chacun emportant le meilleur souvenir de cette réunion joyeuse et souhaitant de ne pas manquer à l'appel au prochain banquet de minuit.

AVIS

Je désire mettre le public en garde contre certains particulier qui sollicitent nos clients pour leur fournir la glace pour la prochaine saison sous prétexte que nous avons vendu nos glaciers ce qui est une fausseté. Nous n'avons pas vendu et avons l'intention de servir nos clients comme d'habitude et sollicitons de nouveau leur patronage.

Mme Z. BAZINET

Petites quilles

Lundi soir le 6 mars, nous avons assisté à une joute intéressante de quilles à la société Philharmonique entre cette équipe et les Chevaliers de Colomb ; nous avons cependant constaté que beaucoup de joueurs manquaient de pratique, surtout parmi les Chevaliers ; nous croyons qu'ils ont fait leur première pratique de la saison en même temps qu'ils ont joué leur première partie de concours. La Philharmonique fut vainqueur par une majorité assez forte. Sans être prophète, nous croyons réellement qu'avec un peu plus de pratique régulière, les Chevaliers de Colomb feront honneur à leur équipe, et rapporteront de beaux succès. M. H. Lalumière, Président de la Philharmonique, a bien voulu donner une boîte de cigares à l'équipe victorieuse comme encouragement pour le beau jeu de quilles ; M. A. Jodoin vice-prés. se propose de suivre l'exemple du président et de donner des cigares de choix pour le prochain concours de lundi le 13 mars. Pour ce concours de lundi prochain l'équipe Philharmonique aura comme rivale celle de la Manhasset. Avis aux joueurs de la Philharmonique de se tenir sur leur garde, s'ils ne veulent pas subir une défaite. C'est dans les salles de la Philharmonique que, lundi le 13 mars, nous verrons jouer de belles et intéressantes parties ; tous les amateurs du jeu de quilles sont invités à se rendre en foule.

L'équipe de la Manhasset se compose comme suit : MM. L. Sicotte, E. Whitney, J. Monette, O. Bissonnette, G. Breton.

Vendredi soir le 10 mars, la coupe pour les petites quilles sera discutée entre MM. H. Richer et R. Désautels contre MM. L. Sicotte et E. Whitney ces joueurs sont redoutables.

Bazar de l'Hôtel-Dieu

Noms de ceux qui ont gagné des objets au bazar de l'Hôtel-Dieu et qui ne les ont pas réclamés :

A. Boileau, 80 Concorde ; J. Bourgeois, E. Ravenelle, C. Choquette, S. Tanguay, M. Bienvenue, E. Lampron, M. Lapointe, G. Gagnon, P. Laporte, M. Jacques, F. Decelles, P. Messier, A. Leduc, G. Lemay, A. Lauzon, R. Duclos, B. Paré et A. Larivée.

Comptable demandé

On demande un comptable Mentionner l'expérience et salaire requis. Références exigées. S'adresser à la "Tribune" par lettre. jno

Change et Echanges

Il y a quelques mois, les fonds américains se vendaient à 15% de prime sur le marché canadien.

Nous disions à ce moment aux porteurs d'obligations canadiennes payables en fonds américains : "C'est le temps de vendre pour remployer votre argent dans d'autres valeurs."

Ceux qui ont préféré attendre sont aujourd'hui menacés de ne toucher que le pair à l'échéance. De 15% la prime de change est tombée à 2%.

Mieux vaut tard que jamais. Aux porteurs d'obligations remboursables aux Etats-Unis en 1922 ou 1923, nous sommes encore en état d'accorder une prime et des occasions de remploi qui porteront leur revenu jusqu'à 7.25%.

Tous renseignements sur demande. VERSAILLES - VIDRICAIRE - BOULAISS (limitée), Montréal, rue St-Jacques, 90 ; tél. Main 7080 - Québec, rue St-Pierre, 80 - Ottawa, immeuble de la Banque Nationale.



Un service complet de banque

Les petits commerçants et les grandes compagnies industrielles—les ouvriers avec leur modeste compte d'épargne et les fermiers avec leurs affaires de banque—trouvent dans la Bank of Montreal, avec une attentive courtoisie, le service de banque dont ils ont besoin.

Cette banque offre également ses services à toutes les classes de la population.

BANK OF MONTREAL
ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS
Succursale de St-Hyacinthe: L. F. PHILIE, Gérant.
TOTAL DE L'ACTIF PLUS DE \$500,000,000

AUX AUTOMOBILISTES

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous venons d'ouvrir dans notre établissement un département spécial pour la réparation des automobiles, des tracteurs et des engins de toutes sortes. Nos prix sont modérés et des mécaniciens experts vous assurent satisfaction complète. Nous sollicitons le plaisir de vous servir.

O. CHALIFOUX & FILS, Limitée

Distributeurs des fameuses voitures "STUDEBAKER".
Voyez-nous avant d'acheter votre nouveau modèle.

J.N.O.

H. A. POISSANT

LE NETTOYEUR PRESSEUR
54 CASCADES Tél. 406 ST-HYACINTHE

NETTOYAGE A SEC d'habits pour hommes, costumes de Dames, robes, manteaux, gants, tentures, portières, chapeaux de peluches et autres, fourrures, ameublement de salon, tapis (rug), housse et top d'automobile.

TEINTURERIE - PRIX MODERES
SERVICE DE VALETS - LIVRAISON A DOMICILE

A VENDRE

Une TERRE de 70 arpents, sans roche, à douze arpents de la gare, de l'église, et du marché, avec maison, grange, écurie, porcherie et poulailler moderne, avec incubateur de 200 œufs, un cheval, 3 vaches, 1 truie, 40 poules Rhode Island, machines agricoles en bon ordre.

Prix \$3800.00 dont \$1000.00 comptant et \$100.00 par année avec intérêt de 6%.

WILFRID MIRON

3ème RANG COTE STE-CHRISTINE
ACTON-VALE, P.Q.

ŒUVRES DE MINISTRES. BRAVO !

Tout cœur vraiment bien né, tout homme aimant bien sa patrie, tout être sachant ce que valent les vieilles gens et les vieilles choses, enfin celui qui comprend la valeur d'un caractère énergique ou d'une intelligence bien formée, tous ceux-là doivent se réjouir du geste magnifique porté, devant notre province et notre pays, par l'hon. Taschereau, premier ministre et l'hon. David, secrétaire provincial.

Partisan de l'ordre, défenseur d'une autorité sincère, M. Taschereau a pris libre position devant l'Internationale, qui veut donner des ordres aux ouvriers de notre province. L'honorable Ministre a, en même temps, reconnu l'opportunité des Unions Nationales Catholiques qui, sous une direction sage, éclairée autant provinciale, ne peuvent autrement que pratiquer l'honnêteté, puisqu'elles sont édictées sur des principes de charité et de justice chrétienne. En effet, qu'y a-t-il de raisonnable à ce que nos ouvriers, fussent-ils de l'Internationale, association dont la neutralité nous est connue, reçoivent des ordres d'Indianapolis, de chefs d'un territoire étranger, s'occupant peu de nos conditions intérieures ? Est-ce que par hasard, nous ne pouvons nous conduire nous-mêmes ? Notre éducation ne vaut-elle pas l'éducation américaine ? Qui a pu prouver et pourra prouver l'infériorité de l'éducation latine sur cette éducation américaine, dite pratique ? Ce qu'il importe, dans le cas, n'est que, vous, ouvriers canadiens, vous ayez vos chefs, qui s'occupent de vous l'hon. David, puis de vos métiers et de leurs conditions chez vous. Ce n'est que logique.

M. Taschereau mérite que son action soit louangée : c'est ce qu'il démontre tout simplement en saluant l'œuvre syndicale ouvrière canadienne. Et les ouvriers sages et patriotes doivent s'accoutumer d'un programme qui fixe leurs propres besoins, d'après la mentalité et les aspirations de notre race. L'étude de notre milieu, dit l'abbé de Poncheville, peut seule, en nous révélant ses ressources et ses nécessités, nous indiquer la forme d'action la mieux adaptée. Les américains n'ont rien à voir chez nous, et ce serait mauvais raisonnement d'implanter des institutions économiques quelconques sur sa terre par le seul motif qu'elles ont pu prospérer dans le sol voisin.

o o o

L'hon. A. David vient de présenter un superbe projet de loi, qui suffit, à mon sens, pour le classer parmi ceux à qui la patrie devra de la reconnaissance. Tous savent l'intérêt qu'il porte à tout, ce qui, près ou de loin, a trait à votre éducation complète. Les discussions qu'il vient d'apporter à nos divers collèges classiques, l'amélioration qu'il apporte à la classe des instituteurs et institutrices, la création de bourses pour activer les travaux intellectuels prouvent amplement l'esprit expérimenté du jeune ministre. C'est le cas de dire que "la valeur n'attend pas le nombre des années" et c'est une preuve que notre culture classique sait engendrer de féconds et solides cerveaux.

Mais à tout ceci, j'attirerai l'attention des lecteurs sur cette loi qui demandera le respect, la restauration, la conservation des vieux monuments, des vieilles maisons ancestrales, des vieux temples de cet âge si riche, pour nous, en heureuses traditions. L'on nous répète souvent : "conservez intact l'héritage de vos aïeux ; gardez précieusement les vieilles choses qui, en frappant nos sens, éveillent dans l'esprit de si salutaires souvenirs." M. le ministre veut que tout ce qui peut faire revivre ces vieux souvenirs, tout ce qui peut développer davantage le culte de la traditions ancestrale, tout ce qui peut parler à la jeunesse par cette conservation intime qu'anime la vue d'un monument, devienne un souci de respectueuse conservation. On élève bien des monuments à tous nos grands hommes, ceux de notre génération, pour qu'ils servent de modèles à la jeunesse qui grandit : c'est bien. Mais il ne faut pas oublier qu'il faut aussi nous ressouvenir des grands actes de civisme, de dévouement, de courage, d'apostolat de nos ancêtres. Conservons nos vieux monuments ; qu'on fasse briller de nouveau leur épitaphe sous l'éclat de l'or ; qu'on laisse debout ces vieilles églises afin, qu'à certaines époques, la population nouvelle, en fête, s'agenouille sur ce parvis qui a vu nos ancêtres dans ses elans de foi ; laissons intactes ces vieilles demeures où des faits héroïques se sont accomplis : voilà un moyen d'étudier son histoire, d'affermir nos convictions, de ne pas négliger de suivre la trace de nos aïeux. M. David a eu une heureuse pensée : il sait que l'école des vieilles choses du passé est un élément de formation égal à la petite école primaire où, des maîtres soucieux de leur devoir, ne négligent rien pour évoquer devant l'élève ce que le monument peut faire devant qui que ce soit.

Prenons donc notre part, lecteurs, des motifs d'action que ces deux actes de ministres provinciaux nous présentent. La meilleure façon de les récompenser de leur patriotisme, c'est de les aider à relever chez nous le culte des vieux souvenirs.

Vieux souvenirs, vieilles gens, vieilles constructions, ce sont les bases de notre édifice social, à nous, jeunes, de la nouvelle génération. Sachons nous en souvenir.

W. B. Prof. J. E. PAQUIN.

TRIBUNE PEDAGOGIQUE

NECESSITE DE L'EDUCATION

Nous avons démontré, dans le précédent numéro, que l'éducation est très importante, nécessaire même, pour l'individu. Mais si elle l'est pour celui-ci, logiquement elle doit l'être pour la société, terme général qui comprend les individus.

Posons de suite ce principe :

"La société ne peut ni exister ni prospérer sans l'éducation."

Pourquoi ? C'est que la société est une union permanente d'êtres intelligents, tendant tous vers une même fin stable, en s'accordant sur l'emploi des moyens. Labeau a raison d'écrire que l'harmonie la plus parfaite doit régner en tous les membres. Or, ceux-ci, raisonnables et libres, ont nécessairement des opinions diverses, voient sous un aspect différent l'utilité des moyens. Et, pour que chacun veuille maintenir son appréciation et agir en conséquence, voit-on toute la succession de ces discussions interminables, subtiles ? Ne serait-ce pas un véritable chaos, sinon la ruine, qui sera engendré par ce déluge d'opinions multiformes.

Or l'éducation vient nécessairement parer à cette situation en maintenant l'accord entre les esprits opposés. Comment ? En établissant le grand principe de l'autorité, c'est-à-dire un chef qui commande et des sujets qui obéissent. Voilà ce à quoi dispose l'éducation morale : c'est une action extérieure, en même temps que directrice, qui nous place et nous maintient dans la voie du bien. Dans cette autorité morale, qui n'est pas le "corporalisme" on distingue le droit de commander en vertu d'une supériorité ou d'un mandat quelconque, puis l'autorité de fait ou exercice de l'autorité. Elle est nécessaire, en fait, pour que nous soyons soutenus, protégés et qu'on parvienne à nous conduire selon les seules disciplines intérieures de la vie humaine : raison, conscience, foi.

Or, comment assurer ces bases de la société, donner au chef l'autorité, inculquer aux sujets l'esprit de soumission ? Mais, à l'école, par l'éducation, et l'éducation religieuse. Elle est la seule qui sache donner à chacun l'intelligence et la volonté de ses devoirs. L'enfant, par l'exemple de la maîtresse expérimentée, apprend nécessairement qu'elle travaille pour leur bien commun, qu'elle est respectée à cause de sa vertu et de son zèle, qu'elle se fait obéir grâce à cette fermeté qui cache une douceur qui prend facilement les cœurs. L'enfant, lui-même, par toute cette série d'exercices intellectuels et disciplinaires qui composent la vie scolaire, apprend à aimer l'autorité légitime, pratique inconsciemment, peut-être, cette docilité et cette souplesse qui la fait obéir aux ordres supérieurs. Et la conclusion de cette éducation est rigoureuse et toute simple : établir la confiance mutuelle et l'affection réciproque du père et de l'enfant, de la maîtresse et de l'élève, du souverain et des sujets. C'est elle seule, donc, qui

fait régner la paix, le bonheur et la prospérité, au sein de la famille, puis de l'école et enfin de la patrie.

Avec quel bon sens Henri IV pouvait répéter : "La félicité des royaumes et des peuples dépend de la bonne éducation de la jeunesse, où l'on a pour but de cultiver, de polir, par l'étude des sciences, l'esprit encore brut des jeunes gens, de les disposer ainsi à remplir dignement les différentes places qui leur sont destinées, sans quoi ils seraient inutiles ; enfin, de leur apprendre le culte religieux et sincère que Dieu exige d'eux, l'attachement inviolable qu'ils doivent à leur père et mère et à leur patrie, le respect et l'obéissance qu'ils sont obligés de rendre aux princes et aux magistrats."

Et voici la preuve facile que l'éducation est la base de l'ordre public, la source du bien-être universel. Elle n'est donc que nécessaire. C'est assez, mais c'est tout.

Prof. J. E. PAQUIN

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune ?

PARALYSEE PAR LE RHUMATISME

Il prit alors du "Fruit-a-tives" et depuis elle s'est toujours bien portée



MADAME SLOAT

PERTH JUNCTION (N. B.) 22 JANV., 1920
"Pendant bien des années je souffris beaucoup de mauvaise digestion, de constipation et de rhumatisme. Mon estomac était faible et causait une détresse constante. Le rhumatisme me tenait dans les articulations et me paralysait presque. Je pris alors du "Fruit-a-tives" et ce médicament à base de Fruits me fit du bien de suite. Bientôt je fus débarrassée de ma mauvaise digestion et de ma constipation et le rhumatisme commença à disparaître. En quelques mois il n'en restait plus de trace. Depuis douze ans je me porte à merveille, et j'estime en être redevable au "Fruit-a-tives". J'en prends régulièrement."

MADAME CLARA SLOAT.

50c la boîte, 6 pour \$2.50. Boîte d'essai : 25c. Chez les marchands ou expédié par la poste sans frais par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

Melotte CREAM SEPARATOR

Vendue depuis au delà de 30 ans dans Québec.

Reconnue comme la machine la plus efficace du monde entier.

Demandez notre catalogue.

R. A. Lister Distributing Agency

122 RUE ST. ANTOINE, MONTREAL

Engins, Systèmes d'éclairage électriques, Trayeuses mécaniques, Moulanges, Coupes Ensilage



Après 8 hrs. 30 le tarif du soir de Station et seulement environ la moitié du tarif du jour.

"Merci, mon Enfant, de m'avoir Appelée".

"J'ai fait aujourd'hui quelque chose, qu'à ma honte je n'ai jamais fait auparavant", dit un homme d'affaires très en vue; "j'ai appelé ma mère par Longue Distance. Ce qu'elle était heureuse de m'entendre!"

"Les affaires, les soucis, les responsabilités me l'ont fait négliger depuis des années, et ça été un lourd fardeau d'enlever de mes épaules que d'entendre me répondre sa voix tremblante de bonheur: "Je te remercie, mon enfant, de m'avoir appelée".

Pensez alors à votre mère, là-bas dans l'ignorance de ce que vous devenez, attendant avec anxiété un mot du fils qu'elle aime toujours.

Appelez-la ce soir par le Longue Distance et mettez du bonheur dans son cœur solitaire. Faites-lui entendre encore cette voix qu'elle connaît si bien et vous en serez récompensés des milliers de fois en l'écoutant dire: "Je te remercie, mon enfant, de m'avoir appelée!"

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance

Abonnez-vous à la "Tribune" et faites abonner vos amis

VOIX DE L' A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

5e ANNEE No 10

LE 10 MARS 1922

DANS COMBIEN DE PAYS ?

Tout dernièrement, une *Voix de l'A.C.J.C.* publiait que l'Association Catholique de la Jeunesse existait dans vingt-neuf pays. Elle donnait en note la liste de ces pays. En la parcourant, je constate que la jeunesse catholique de Cuba et de Madagascar n'y sont pas mentionnées. Pourtant, dans ces deux pays, la jeunesse catholique est organisée d'après les principes de l'Acégie. Alors, c'est un chiffre de 31 et non de 29 qu'il faut proclamer.

Est-ce bien tout? Je serais heureux de savoir exactement dans combien de pays nous pouvons compter d'Associations Catholiques de la Jeunesse. J'en donne ici la liste pour permettre à tous nos camarades de la compléter :

Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Etat de Fiume, France, Hollande, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Madagascar, Malte, Mexique, Pérou, Pologne, Portugal, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Ukraine, Union Sud-Africaine, Yougo-Slavie.

Pierre TURESNE.

LA LUTTE pour la SURVIVANCE FRANÇAISE AU CANADA

Enquête préparatoire au Conseil Fédéral

Depuis 1914, les distances s'effaçant de plus en plus, les peuples se trouvent tout près les uns des autres et les questions internationales passent au premier plan. Nous nous préoccupons aujourd'hui de peuples encore inconnus ou méconnus hier; et ces derniers, conscients de ce nouvel état de choses, s'imposent hardiment à l'attention universelle : nous assistons à un réveil des nationalités. Elles affirment leur entité et leurs qualités propres, et, pour se maintenir, font revivre les vieilles traditions de la race, et surtout leur langue; car elles savent ce que celle-ci leur apportera : la pensée, le caractère et la civilisation à elle confiés par les ancêtres et qui faisaient d'eux une nationalité.

Comme elles, notre nationalité a droit à une vie distincte. Comme un individu dans une famille, nous avons droit à notre caractère particulier dans notre patrie, tout comme cette dernière a droit à l'indépendance, comme une famille, de former un tout qui contient en lui-même une âme, une tête et un cœur. S'il est de notre devoir de travailler de toutes nos forces, dans la mesure que nous permettent les circonstances, à l'indépendance prochaine de notre patrie, il l'est plus encore de conserver ou de rendre à notre nationalité tout ce qui la constitue et lui donne son caractère. Et pour nous, le ver rongeur de notre nationalité, c'est l'influence anglaise, que nous laissons se glisser dans

tout notre organisme et perforer jusqu'à nos centres vitaux. Et nous dormons en paix !

Dans le très court espace de temps qui la sépare de son prochain Conseil fédéral, l'A. C. J. C. se propose une enquête et une campagne : une enquête sur l'influence anglaise chez les nôtres, et une campagne contre elle. Elle demande à ses membres un effort d'observation et d'initiative : avec les rapports qui lui viendront, elle fera le bilan des deux au Conseil fédéral. Mais, à ce moment, si l'enquête est terminée, la campagne ne fera que de commencer. Après entente et plan de campagne bien tracé, les Comités régionaux, dans leur district, les cercles dans leur paroisse, chacun de nous autour de lui, tous nous devons observer et agir.

Nous devons d'abord nous demander comment nous subissons nous-mêmes l'influence anglaise. Par notre langue épaisse d'anglais ou par celle que l'on parle autour de nous; par les journaux et revues que nous lisons, les théâtres que nous fréquentons, les annonces que nous voyons, les sports que nous aimons, le snobisme que nous pratiquons ou la lâcheté que nous n'avons pas. Dans notre famille et même celle du voisin, quels sont les facteurs d'anglicisation de notre mentalité? Y lit-on d'autres journaux que ceux qui n'offrent qu'une traduction de nouvelles reçues d'agences anglaises, juives et anticatholiques, des journaux qui puent le scandale et sentent l'anglais à deux cent milles, ou des journaux rédigés d'après des principes honnêtes en une langue soignée et qui ont une âme française et catholique? Dans quelle langue sont, autour de nous, les calendriers accrochés au mur? Quelles images ornent notre demeure : celles qui rappellent une domination étrangère ou celles qui inspirent la fierté de notre race? Y reçoit-on des catalogues français, de maisons qui sont nôtres, et fait-on ses achats de ces dernières? Quelles chansons y sont chantées : "Vive la canadienne" ou "Mikey"? Y joue-t-on "Miami shore" ou "My man"? Nos fêtes nationales à nous sont-elles observées de préférence aux autres?

Au bureau de poste et à la gare, les avis sont-ils en français? Y exige-t-on de la papeterie française et des billets libellés en français? Les cultivateurs de notre paroisse laissent-ils croire aux voyageurs des chemins de fer que leur blé est du blé anglais en le laissant rouiller à l'ombre d'un panneau-réclamé anglais, où permettent-ils au voyageur anglo-saxon de dire : Ce grange est à moi, en permettant qu'une maison anglaise la peinture en anglais, avec de la peinture anglaise, pour annoncer une marchandise anglaise? Il est temps que nos granges cessent de prendre du Castoria, de fumer des Players et de mâcher du Stag.

Avez-vous songé, dans votre paroisse, à protester contre l'unilinguisme de notre monnaie et de nos timbres-poste? Avez-vous demandé à nos gouvernements leurs publications, édition française? Si vous êtes un homme de loi, pouvez-vous nous dire comment sont attaquées, défendues, conservées, rédigées, corrigées et abolies nos lois françaises? Pouvez-vous nous dire le nombre des lois françaises, sinon antifrancaises, passées par nos gouvernements provincial et fédéral depuis dix ans? Dans quels collèges sont envoyés les jeunes gens de votre paroisse? Leur fait-on donner une formation française? Les quelques années précieuses qu'ils passent dans ces collèges ne sont-elles pas parfois employées à obscurcir leur esprit de tournures et de clichés anglais? Les sports qu'ils y pratiquent contribuent-ils à les franciser? Leur fait-on croire que seule la langue anglaise leur épargnera l'affront de l'infériorité en affaires?

Y a-t-il des automobiles chez vous? Si elles sont munies d'un self-starter et de bons rubber tires, combien peuvent-ils transporter d'anglicisme par heure et par mille chez un parent, ou en laisser le long de la route?

Voilà des questions à la suite desquelles nous devrions pouvoir écrire des réponses aussi exactes que possibles. Mais il ne faudra pas en rester là, il faudra agir. Toute enquête prépare une action. Et il faut une action collective, concertée et soignée.

Et n'oublions pas d'envoyer au Secrétariat de l'A. C. J. C. le résultat de notre enquête et de nos initiatives et la liste des moyens employés et suggérés. Nous pourrions ainsi faire, au prochain Conseil fédéral, un exposé clair de notre situation et donner le résultat à date de nos efforts.

Lucien GERMAIN,
du Comité Central.

"Le Semeur"

MOT D'ORDRE

Prions pour que chaque membre de l'A.C.J.C. soit un apôtre du Christ.

CONVOCATIONS

Mardi

Georges-Etienne Cartier, Farnham; Réunion d'études à 8 heures.

Mercredi

Benoit XV, St-Hyacinthe; Réunion d'études à 8 heures.
Crevier, Marieville; Réunion d'études à 8 heures.

St-Romuald, Granby; Réunion d'études à 8 heures.

Ange-Gardien-de-Rouville, réunion d'études, à 7.30 hrs.

Vendredi

Comité régional; Réunion régulière à 9 heures.

Saint-André, Acton; Réunion d'études à 8 heures.

Saint-Denis; Réunion d'études à 8 heures.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co., Inc.
118 West 31st Street
New-York, U.S.A.

PHA-MACIE DU
Dr J. E. A. COLLETTE

Drogues, Produits Français et Brevetés.
Accessoires divers. Articles de Toilette, Parfums, Chocolats

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE
et aux COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Le Dr A. P. CARTIER, ci-devant de Ste-Madeleine, a ses bureaux du jour dans la pharmacie.

Bureaux et Pharmacie :
197, rue CASCADES coin Ste-Anne

TELEPHONE :
JOUR 348 — NUIT 311

CAMILLE HUBERT
TéL. 395

WILFRID DUPONT
TéL. 643

HUBERT & DUPONT
MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille

GROS ET DETAIL

ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél Bell

Coin des rues

MAGASIN 27

ST-ANTOINE et MONDOR

EUSEBE N. GAUDETTE

Enseignement de PIANO, BARYTON, ALTO et CORNET
Leçons à domicile

S'adresser à 30 rue ST-LOUIS VILLAGE ST-JOSEPH

Les dents en Porcelaine

La meilleure qualité de dents en porcelaine par séries de 14, haut ou bas, coûte 12 fois le prix des dents les plus communes.

La valeur d'une dent en porcelaine dépend surtout de l'épingle ou crampon qui retient la dent au dentier. Il n'y a qu'un métal qui est idéal pour cette fin, c'est le platine. Sa propriété de haute fusion, 1700° C., (l'argent étant de 1000°), permet de cuire la porcelaine à une température des plus élevées et partant de fabriquer une dent parfaite. Une deuxième propriété du platine, aussi importante que la première, est que le coefficient de dilatation de ce métal sous la chaleur correspond au même degré de dilatation de la porcelaine dans le même cas, d'où joint d'union parfait du crampon avec le corps de la dent. Une troisième propriété est que le platine est inoxydable.

Durant la guerre, on a ajouté du palladium (p. de f. 1700°) au platine; ceci rend l'épingle beaucoup plus dure, sans rien lui enlever de ses autres propriétés. La rareté du platine et du palladium et leur prix prohibitif ont fait recourir à une foule de substituts d'où est sortie la dent bon marché à tous les degrés.

L'apparence se donne à tout. La dent bon marché déjoue l'œil le plus expert. Quand les crampons de la dent sont en métal ordinaire (le nickel par exemple), la porcelaine à basse fusion est employée pour éviter le trop de chaleur qui fondrait l'épingle. Ces crampons se rouillent dans la bouche et cèdent au bout de quelques années.

Plusieurs patentes existent à propos de crampons pour dents ordinaires en porcelaine. Les 2 principales sont : 1o le crampon en métal commun et recouvert d'or; 2o une petite armature de platine insérée dans la porcelaine pour en permettre la haute fusion, armature à laquelle on soude un crampon bon marché après coup. Toute soudure est incertaine. La dent à épingle dorée a fait fiasco il y a 3 ou 4 ans. Une compagnie vient de reprendre le procédé de dorure et s'efforce par une annonce à outrance à réintroduire cette dent auprès des dentistes. Toutes ces dents, l'annonce débordante payée, commandent un prix moulant sur le marché. Pour mieux réussir à vendre ces produits secondaires, l'on fournit gratuitement aux praticiens, un système de mesurage de figures pour assortir le client de dents suivant son tempérament. Bien entendu que ces mesures ne concordent qu'avec les moules de dents fournis par ces manufacturiers seulement.

L'homme d'affaires sagace saisit le tempérament de son interlocuteur en le voyant. Le dentiste de même et davantage, s'il connaît à fond les données de la science à ce sujet; c'est plus court. Ces mesurages font penser à une anecdote toute récente. Un voyageur de commerce expliquait l'autre jour à un homme d'affaires averti une addition faite à une machine. L'acheteur après mille questions inquisitives conclut : "mon cher monsieur, votre innovation pour moi est aussi utile qu'une bième roue ajoutée à une voiture." C'est cela, reprend le vendeur réduit à quia, mais c'est cette bième roue qui nous permet de vendre notre machine.

DEUX MOTS SUR L'OR. — L'or pur est de 24 carats. L'or employé pour couronnes est de 22 carats. Moins pur que cela l'or est trop dur à travailler. La soudure employée pour réunir les parties de 22 carats est de tous les carats suivant l'honnêteté du patron. Il y a même des substituts très bon marché pour aller à la soudure. L'or de moins de 15 carats goûte le culvre dans la bouche. L'or à couronnes s'emploie à différentes épaisseurs, c'est là où se trouve l'autre truc. Les meilleurs outillages pour faire des couronnes exigent une épaisseur Standard de 30 (gauge). Peu de dentistes se servent de ces derniers perfectionnements et un grand nombre préfèrent des procédés primitifs et désuètes à la main, vieux de 30 ans, mais qui donnent la plus grande latitude possible pour mesquiner sur le brillant métal. Les bureaux du Dr Fournier, ainsi que l'élite de la profession, n'emploient que les derniers outillages dits au repoussé, et de l'or à 30 (gauge) d'épaisseur lequel est standard pour ces machines! La soudure qu'il emploie n'est jamais plus basse que 18 carats et vérifiée par le gouvernement.

Quand on paye, on a droit d'être servi honnêtement.

Bureaux du Dr J. N. Paul Fournier

St-Hyacinthe, Qué.

Téléphone 40

L'IMPRIMERIE DE

LA TRIBUNE

Impressions de tous genres

Satisfaction—Promptitude

L'endroit par excellence.

Coin des Ecoles

No 6

10 MARS 1922

ACADEMIE GIROUARD

Les élèves de notre académie se sont rendus au bazar, lundi dernier, pour y apporter aussi l'humble écot de leur bourse. Leur visite a été fructueuse pour la caisse du pauvre, et leur mérite vaut celui de tout être charitable désireux de pratiquer l'un de nos meilleurs conseils évangéliques.

ECOLE NORMALE

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, était en visite d'inspection annuelle dans cette maison d'éducation. La première journée fut consacrée à l'examen oral des normaliennes sur les principales branches du programme. Elles s'en sont tirées avec la meilleure grâce du monde, et M. l'inspecteur a su en marquer son contentement. La deuxième journée, c'était l'examen à l'école d'application : c'est le plus important à subir, celui que l'élève craint davantage, mais aussi celui qui met le plus en valeur l'enseignement pédagogique donné aux futures maîtresses. Il s'agit, pour la normalienne, de faire sa classe journalière, en suivant l'ordre de sa préparation, en tenant compte des méthodes diverses d'explication, d'exposition

La Compagnie de Jésus

A ses nombreuses brochures d'un intérêt si varié, l'Oeuvre des Tracts en a ajouté une, ce mois-ci, d'un nouveau genre, c'est la brève monographie d'un ordre religieux : la Compagnie de Jésus, par un de ses membres les mieux connus au Canada, le R. P. Adélarde Dugré, professeur de théologie dogmatique au scolasticat de l'Immaculée-Conception.

Il est difficile de condenser en seize petites pages le but, l'histoire et les principales activités d'un Ordre qui date de 1540, s'est répandu dans toutes les parties du monde et compte actuellement près de 18000 membres. C'est cependant ce qu'a su faire l'auteur de cette brochure. On y apprend, en la lisant, le but que se proposait Ignace de Loyola en fondant sa Compagnie, et comment ce but a été atteint. Parmi les activités de la Compagnie de Jésus, le P. Dugré s'arrête particulièrement à celles qui se sont exercées au Canada, et il montre comment elles ont été bienfaisantes à notre pays. Un appendice contient la liste des Jésuites déclarés saints, bienheureux et vénérables.

Cette intéressante brochure ne se vend que 10 sous l'exemplaire (\$6.00 le cent, \$50.00 le mille). Elle instruira et édifiera tous ceux qui la liront.—L'Oeuvre des Tracts, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE

Maison de 5 appartements avec grand jardin, écurie et bâtiment. A deux minutes de l'église. Conditions faciles. S'adresser au No 4 de la Rue du C. P. R., Village St-Joseph. 4 fr. c.

Aux pieds du Sacré-Cœur

Le premier vendredi de chaque mois est de plus en plus dans toutes nos églises l'occasion de belles manifestations de piété et de foi, à la Table Sainte, le matin, à l'heure d'adoration du soir, les foules sont considérables. Mais, par sa situation spéciale en plein centre ouvrier, l'église de S. Sauveur reste celle où se réunissent à leur sortie des usines de 6 heures à 7 heures, les travailleurs de toutes les paroisses environnantes. La cérémonie n'est peut-être pas plus pieuse qu'ailleurs, mais son cachet est plus spécial.

Dans cette église si bien faite et si bien décorée pour impressionner l'imagination populaire, au pied de cet autel si majestueux que l'art et la piété ont embellis de si merveilleux effets de lumière, en face de ce Sacré-Cœur qui se dresse là-haut comme une apparition, l'âme éprouve une émotion que l'habitude ne diminue pas. Cette masse d'hommes, les trois ou quatre mille voix, chantent avec tant d'entrain, la prédication sans ap-

prêt, un peu décousue mais apostolique du bon père Lelièvre, tout contribue à faire de cette heure d'adoration quelque chose d'unique qui attire et captive.

Vendredi dernier, le 3 mars, cette même heure d'adoration avait rassemblé dans l'église autant d'hommes qu'elle en peut contenir. On y attendait les ministres, les députés de la Province de Québec. Malheureusement le travail de la Session leur a fait manquer ce spectacle à la fois si simple et si plein de grandeur. Le Maire et les échevins s'étaient rendus. Leur présence rappelait au peuple que s'il élit ses représentants, c'est le Dieu de l'Hostie qui leur donne l'autorité et qu'à lui un jour, ils rendront compte de leur administration.

Au Sacré-Cœur de Jésus par les ouvriers de S. Sauveur, par ceux de tout le pays, en union avec toutes les autorités religieuses et sociales, et avec toutes les classes honneur et gloire, à jamais !

Le destructeur de la toux est affairé!

Des rhumes et des toux sont détruits chaque jour par milliers. Il vous est garanti que vous serez instantanément soulagés de vos souffrances en prenant de la **Mixture pour la Bronchite de Buckley**. Cette préparation est vingt fois plus forte que toutes celles qu'il y a sur le marché. Si elle ne vous soulage pas votre argent vous sera rendu. **40 doses pour 75c.** En vente dans toutes les pharmacies ou expédiée par la poste par **W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto**

En vente à St-Hyacinthe chez J. H. E. Brodeur, E. D. St-Onge.

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal et St-Guillaume via Farnham

Service quotidien, le dimanche excepté

263	261		262	264
P.M. 4.10	A.M. 9.25	Lv. Montréal W.S.Ar	A.M. 11.30	P.M. 6.50
5.00	10.25	St. John's	10.40	5.45
5.45	11.55	Lv. Farnham	9.45	4.45
5.57	11.07	Canterbury	9.27	4.27
6.05	11.15	Papineau	9.19	4.19
6.09	11.19	Abbottford	9.15	4.15
6.19	11.29	St. Pie	9.05	4.05
6.35	11.45	St. Hyacinthe (C)	8.50	3.50
6.40	11.50	St. Rosalie Junc.	8.45	3.45
6.42	11.52	St. Rosalie	8.43	3.43
6.55	12.05	St. Simon	8.30	3.30
7.06	12.16	St. Hugues	8.19	3.19
7.13	12.23	Cavignac	8.12	3.12
7.17	12.27	St. Prime	8.08	3.08
7.25	12.35	Ar. St. Guillaume	8.00	3.00
P.M. 4.10	P.M. 8.00		A.M. 6.50	P.M. 3.00

Arrêt sur signal. Tous les jours dimanche excepté.

J. E. MORIN, Agent
23 1/2 rue LAFRANÇOISE

Si cette VACHE PARLAIT voilà ce qu'elle vous dirait:

Le lait est en vente partout. Il s'en trouve du bon et du mauvais, du pur et du contaminé. Parfois d'une grande valeur nutritive, il est aussi souvent très pauvre et il se conserve, ou ne se conserve pas.

Mais la ménagère soucieuse de sa réputation d'habileté, qui exige et obtient toujours cent sous valant, pour cent sous de déboursé, qui protège sa famille contre les dangers du lait ordinaire, et n'emploie que du lait éprouvé.

Cette femme aura toujours dans sa cuisine un ample approvisionnement de Lait St. Charles "avec toute sa crème."

Pur, sans danger, riche, toujours frais, nourrissant, commode, économique, ce lait remplace en toute chose le lait ordinaire!

Dès aujourd'hui, achetez-en quelques bidons, chez votre épiciers. "Emballage approprié à tous les besoins."

MAYONNAISE SANS ŒUF. — 3 cuillerées à soupe Lait St. Charles, non dilué; 1/2 cuillerée à thé sel; 1/4 cuillerée à thé poivre; 1/2 cuillerée à thé moutarde; 2 cuillerées à soupe vinaigre fort; 1/2 tasse huile à salade quelconque.

Mélez les épices, ajoutez le lait, puis l'huile, graduellement, en battant avec un fouet à œufs, puis le vinaigre, toujours en battant. S'emploie comme toute autre mayonnaise. Mise dans un bocal à couvercle et dans un endroit frais, elle se conserve indéfiniment.

Demandez la Cuisinière Borden, expédiée FRANCO. Ecrivez à The Borden Company, Limited, Montréal.

Borden's ST. CHARLES MILK
Lait de Campagne Pur avec toute sa Crème

Chronique Municipale

Reprise au lendemain, mercredi étant fête légale, la séance régulière du Conseil a eu lieu jeudi soir de la semaine dernière. Attirés par la réclamation faite au sujet de la comparution promise de l'auditeur spécial, M. J.-B.-A. Gougeon, quelques centaines de citoyens avaient envahi la salle. Parmi ces derniers se trouvaient maints jeunes gens, intéressés bien plus à défendre la personnalité, prétendue en jeu, de M. le maire Bouchard, qu'à contribuer par leurs taxes au soutien de la municipalité.

Seul des échevins, M. Emile Solis était absent, MM. Benoit, Guillet, Surprenant, Sylvestre, Côté, Payan, Pothier, Augustin et Davignon ayant pris place à leurs fauteuils respectifs. M. Bouchard occupait le siège présidentiel.

Un incident marqua le commencement de cette séance mémorable. Les minutes lues, M. l'échevin Sylvestre fit remarquer qu'il ne pouvait les accepter, un mot ayant été changé dans la résolution réclamant la présence de M. Gougeon. Il y est écrit en effet "que M. Gougeon soit requis" quand la proposition de M. Pothier avait été : "que M. Gougeon soit invité". Entre les mots requis et invité il y a une différence assez grande pour changer le sens de la pensée du proposeur et des échevins qui votèrent en faveur de cette résolution.

Blême et nerveux, le greffier se leva alors, protestant de n'avoir jamais falsifié les minutes. M. Augustin rappela M. Messier aux convenances de sa position et au respect dû aux échevins par un serviteur de la ville, cependant que M. Bouchard, tentant d'excuser la sortie nerveuse du greffier, réclamait un nouveau vote. M. Pothier, ne pouvant qu'affirmer son intention d'inviter et non requérir M. Gougeon, le vote fut de nouveau pris et les minutes furent adoptées unanimement.

Le règlement 320 pourvoyant à certains travaux est continué à la prochaine séance, comme d'ailleurs les soumissions pour la construction de logements ouvriers, après étude par l'ingénieur et rapport préalable.

L'Association Avicole de St-Hyacinthe, dans une lettre, a remercié le Conseil de lui avoir octroyé un bonus et lui avoir prêté les salles de l'Hôtel-de-Ville pour son exposition annuelle.

Après lecture, on confie aux Archives une lettre du Conseil supérieur d'hygiène sur la déclaration des maladies contagieuses.

M. Surprenant donne un avis qu'il proposera à la prochaine séance qu'une somme de \$75.00 soit mise à la disposition du Comité de la Police pour l'achat d'une horloge pour vérifier le travail des hommes de la police.

Une lettre de l'Association des Chemins de Fer remet à l'ordre du jour la question de l'avance de l'heure. Les chemins de fer n'adopteront pas l'économie de la lumière, cette politique leur étant absolument impossible.

Le maire Bouchard se déclare favorable à l'avance de l'heure, en autant qu'elle est contrôlée par les corps publics et qu'elle soit acceptée par toutes les provinces. M. Augustin partage l'opinion du maire. M. Sylvestre semble opposé à ce principe nouveau.

Devant l'unanimité des opinions, M. Pothier propose qu'en réponse à la lettre de l'Association des Chemins de Fer, cette dernière soit informée qu'il n'est pas du désir du Conseil de changer l'heure normale à moins que cette réforme ne s'applique à tout le pays.

Une demande de M. Fortin, comme gardien du parc, est laissée sur la table.

Le rapport sur les salaires payés par la Maison Grothé étant soumis, le pro-maire Augustin et le greffier sont chargés d'aller vérifier les chiffres et de faire rapport.

M. Bouchard, ayant fait remarquer que l'ordre en est rendu à la vérification de la présence de M. Gougeon, invite ce dernier à se présenter et les échevins à le questionner. La résolution du 12 octobre 1921 pourvoyant à une dépense de \$1500, faut-il demander à M. Gougeon le nombre d'heures de travail fait et le nombre à faire afin de prendre les mesures nécessaires.

S'avançant solennel, M. Gougeon demande la liberté de parler, afin de rendre compte de son travail. L'interrompant, M. Payan demande que l'auditeur spécial soit assermenté, et, M. Gougeon proteste de ne pas être un officier de la Corporation, mais un expert pour constater le mal et le guérir par ses conseils.

M. Bouchard veut restreindre la question, tout en faisant des effets pour la galerie qui l'approuve de ses rires et de ses applaudissements malgré les protestations de M. Davignon qui réclame de l'ordre.

M. Gougeon déclare qu'il a déjà travaillé près de 700 heures et qu'il aura à en faire autant pour terminer son travail de vérification.

M. Augustin augmente : ou le travail de M. Gougeon est utile ou il est inutile ; s'il est utile, le Conseil doit voter des fonds. Pour le savoir toutefois, il faudrait entendre les explications de M. Gougeon.

A ce moment l'atmosphère est chargée. M. Bouchard décroche quelques allusions sur les capacités de M. Gougeon, l'accusant même de ne pas appartenir à aucune corporation licenciée de comptables. "J'appartiens, retorque M. Gougeon, à la General Accountant Association, et d'ailleurs je n'ai pas besoin de cela pour prouver mes capacités, et le Maire ne tardera pas à s'en apercevoir.

M. Bouchard compare alors la General Accountant à la Boot & Shoe Union de St-Hyacinthe, l'une et l'autre étant des associations de protection mutuelle. Il répond aussi à M. Sylvestre, qui

lui demande s'il veut laisser entendre que M. Gougeon est incompetent, qu'il ne sait s'il l'est ou non.

M. Gougeon, à juste droit froissé par certaines remarques du maire, prie ce dernier, s'il ne peut se respecter lui-même et le respecter, au moins de respecter le fauteuil sur lequel il est assis. M. Bouchard, s'adoucissant, offre la parole à M. Gougeon à condition qu'il dépose ses notes.

L'auditeur s'y refuse. Il n'est venu que pour dire aux contribuables de la ville de St-Hyacinthe que leur dette est d'un million et demi et que le pouvoir d'emprunt est épuisé. Cette déclaration énergique frappe l'esprit des contribuables qui pressentent le danger d'une faillite prochaine, à moins que les grands remèdes ne soient appliqués sans retard. Et M. Gougeon manifeste l'intention de se retirer.

M. Augustin propose que M. Gougeon soit autoisé à lire ses documents ; M. Bouchard s'objecte, en sa qualité de maire, l'auditeur ne voulant point déposer ses notes. Pendant quelques minutes le maire doit répondre aux questions directes que lui pose M. Sylvestre.

Pour rétablir l'ordre, M. Davignon donne avis qu'il proposera à la prochaine séance qu'une somme de \$1500 soit mise additionnellement à la disposition du Comité des Finances pour permettre à M. Gougeon de continuer son travail de vérification.

Une argumentation de M. Côté, qui s'appuie sur l'article 98 de la Charte pour réclamer la suspension immédiate de M. Gougeon, est et demeure stérile. M. Guillet propose alors que M. Gougeon soit assermenté et qu'il ne travaille que durant les heures réglementaires. M. Côté seconde cette résolution qui rallie MM. Benoit et Payan mais qui est rejetée par MM. Surprenant, Sylvestre, Pothier, Augustin et Davignon.

M. Augustin à son tour propose que M. Gougeon soit assermenté et qu'il produise, à la prochaine séance, un rapport sommaire des affaires de la municipalité et le montant d'heures employées à ces fins et jusqu'à date. M. Davignon seconde cette résolution qui est adoptée unanimement. Le maire lui-même semble être satisfait, prétendant que la majorité se rendait au désir de la minorité.

Et, après quelques passes d'armes entre le maire et le pro-maire, la séance se termine par l'approbation des comptes.

Les contribuables ont tout de même compris la situation précaire de la ville. Ils se séparent en discutant sur le montant énorme de la dette municipale et sur le fait que le pouvoir d'emprunter était épuisé. M. Bouchard lui-même n'a pas nié cette prétention de M. Gougeon, se contentant de dire qu'elle était grave de conséquences pour les citoyens.

Et certains disaient que le travail de M. Gougeon se résumerait à cette seule constatation que déjà il serait utile et même nécessaire.

EUGÈNE CHARTIER.

LA GRANDE PITIE DANS LE MONDE

Il y a grande pitié dans le monde, parce que la paix, la "tranquillité de l'ordre" n'y règne pas. On recherche la paix, on appelle la paix, et la paix ne vient pas.

A cela, il y a plusieurs causes qui peuvent se ramener à une seule : il y a conflit entre l'ordre divin et l'ordre humain. Oui, entre Dieu et l'homme il y a lutte, opposition, conflit.

Il y a conflit entre la pensée humaine et la pensée divine. La pensée humaine refuse de se soumettre à la pensée divine. C'est pour encourager cette révolte que les sectes non-catholiques, les loges multiplient leurs efforts en faveur de la neutralité des œuvres de charité et des organisations sociales. On veut reléguer la foi et l'Eglise dans le domaine fermé de la vie privée ; on invoque la tolérance en faveur de toute confession religieuse et on veut que ce soit les catholiques qui renoncent à leur religion ou à leurs idées religieuses pour s'accommoder à celles des autres. La preuve en a été donnée par la Y.M.C.A. que le Pape a dû condamner il y a à peine un an.

Il y a conflit entre la morale humaine et la morale divine, dont la morale humaine refuse d'observer les règles trop austères, trop idéalistes. De là, ce désir illimité des richesses, cette soif insatiable de la jouissance, cette régression vers les coutumes immorales du paganisme. Benoit XV a stigmatisé cette morale humaine quand, à Rome, en 1921, il a condamné les modes féminines, qui eussent autrefois fait rougir toute femme honnête ; les danses, qu'il la qualifiées d'exotiques et barbares, plus changeantes les unes que les autres, d'autant plus ridicules et impudentes qu'elles se nomment trot d'un animal quelconque.

Il y a conflit entre l'action sociale humaine et l'action sociale telle que Dieu la veut. De là les œuvres interconfessionnelles que le Saint-Office a condamnées à deux reprises tout récemment et parcequ'elles sont, pour les catholiques, un danger pour la foi et parcequ'elles empêchent les membres de se conduire en catholiques en tout et partout.

Il y a enfin conflit entre la famille humaine et la famille telle que la loi divine l'organise. De là, le manque d'autorité des parents, l'absence de vie familiale, l'infécondité volontaire, les amours libres et le divorce.

Voilà ce qui s'oppose à la paix dans la société. Si on veut retrouver ce bonheur, rappelons-nous que les anges ont chanté : GLOIRE A DIEU, avant de dire PAIX AUX HOMMES. Oui commençons par rendre gloire à Dieu, à donner à Dieu ce qui est à Dieu, et les hommes alors pourront retrouver la paix. Tant que les hommes refuseront d'aimer Dieu, il leur sera impossible de s'aimer les uns les autres et d'avoir la paix. Rétablissons donc le règne de Dieu parmi nous et en nous et la paix s'établira chez nous et pour nous.

PIERRE MESNIL.

Etat Civil

CATHEDRALE BAPTEMES

1er mars—Joseph-Roger-Jean-Paul, fils de Henri Brunelle et de Eva Ferland. Parrain et marraine, Ed. Brunelle et Victorine Lachance.

1—Joseph-Paul-Roland-Guy-Ludger, fils de J.-A. Chicoine et Marie-Louise Berthiaume. Parrain et marraine, Ludger Berthiaume et Herm. Berthiaume.

4—Joseph Jean-René, fils de W. Blanchette et de Eméilda St-Pierre. Parrain et marraine, V. Borduas et A. Poitras.

6—Marie-Thérèse - Lucienne-Aurore, fille de Uldéric Tanguay et de Ang. Morissette. Parrain et marraine, Lucien Tanguay et Aurore St-Onge.

SEPULTURES

1—Marie-Agnès-Bernice Durand, dite Sr Marie St-Charles de Miian, décédée au couvent des Srs de la Présentation de Marie, à l'âge de 35 ans, dans la sixième année de sa vie religieuse.

5—Paul-Roland Chicoine, 4 jours.

PAROISSE NOTRE DAME DU ROSAIRE BAPTEMES

5—Marie-Paule - Flore - Henriette, fille de Désiré Pelletier et de Régina Lefebvre. Parrain et marraine, Henri Chagnon et M. Pelletier.

SEPULTURES

8—Albina Girard, épouse de P. Messier, 54 ans.

5—Charles - Emile St-Pierre, fils de H. St-Pierre, 25 ans.

Honneur au français

Sur 89 messages officiels de sympathie envoyé au Secrétaire d'Etat à l'occasion de la mort de Benoit XV et publiés dans les *Actes du Siège Apostolique*, il y en a 44 rédigés en français.

Le message du corps diplomatique à Rome est rédigé en français ; il en est de même de la réponse du Cardinal Gasparri.

A noter que le comte de Solis, ambassadeur anglais près le Saint-Siège, a adressé son message en français. Quelle profanation, vont crier nos loyalistes unilingues ! Mais il y a que le français est et demeure la langue de la diplomatie.

ooo

Chez les Zouaves

Les Zouaves ont fait une magnifique toilette à leurs salles. Ils ont établi un large vestibule où trône la statue du Sacré-Coeur. Leur salle d'exercices et de conférences est vaste, bien éclairée et très accueillante. Le salon de lecture est on ne peut plus invitant avec sa bibliothèque, ses fauteuils, son abondante lumière et ses murs blancs. Quand ils auront fini la toilette des tables de "pool", le *Casino des Zouaves* sera la plus belle et la plus saine récréation de la ville.

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induit pas vos amis en erreur.